

# La vérité dans une culture changeante

Congrès national du Fellowship de 2024  
à Niagara Falls en Ontario  
Du 11 au 13 novembre 2024



## Fonds d'aide financière

Il y a quelques années, nous avons réaménagé le Fonds d'aide financière. Nous voulions encourager, par un appui financier, la participation au Congrès national des Églises qui n'auraient pas pu envoyer une personne déléguée *à cause de contraintes budgétaires*. Au fil des années, cette aide financière a permis à bon nombre de nos Églises d'envoyer des personnes déléguées au Congrès, qui autrement n'auraient pas pu y participer.

**Ce Fonds d'aide financière a été presque entièrement épuisé.** Cette aide financière pour nos Églises ne peut être maintenue qu'à la condition que toutes nos Églises soutiennent cette initiative, selon la recommandation du Conseil national, à raison de 50 \$ par personne déléguée. Au nom des personnes qui ne pourraient s'y rendre sans cette aide, recevez nos remerciements.

L'inscription et la contribution au Fonds d'aide financière peuvent être payées conjointement en ligne ou par la poste au Centre des ministères du Fellowship national.

Les personnes qui désirent effectuer une telle demande doivent remplir le formulaire de demande au Fonds d'aide financière à la page suivante.

### Avez-vous besoin d'aide financière?

Une Église peut effectuer la demande d'une subvention pour frais de déplacement et d'une aide financière si l'Église répond aux critères d'admissibilité.

**Veillez noter que :** les chèques d'aide seront envoyés aux Églises qui répondent aux critères d'admissibilité après le Congrès.

### Subvention pour frais de déplacement :

Une Église qui ne peut pas envoyer de personne déléguée, à cause de contraintes budgétaires, peut effectuer une demande de subvention pour frais de déplacement si la distance à parcourir pour se rendre au congrès dépasse 600 km. La valeur de la subvention pour frais de déplacement est de 250 \$.

### Fonds d'aide financière :

Une Église qui ne peut pas envoyer une personne déléguée à cause de contraintes budgétaires, peut effectuer une demande d'aide financière si l'assistance moyenne de l'Église lors de son principal culte d'adoration est de moins de 150 personnes. La valeur de l'aide financière est de 275 \$.

Ces critères ne sont que des principes directeurs. Les Églises qui ne répondent pas à ces critères peuvent tout de même effectuer une demande de considération pour une situation particulière. Une décision sera rendue concernant ces situations particulières deux semaines après la réception de cette demande. Un courriel sera envoyé à l'Église pour confirmer l'acceptation de sa demande.

# Congrès national du Fellowship de 2024

## Formulaire de demande d'aide financière

Nom de l'Église : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Une Église peut effectuer une demande de subvention pour frais de déplacement et une demande d'aide financière si elle est dans l'incapacité d'envoyer une personne déléguée au Congrès à cause de contraintes budgétaires et qu'elle répond aux critères énumérés à la page précédente.

Notre Église demande une :

- Subvention pour frais de déplacement (250 \$)
- Subvention d'aide financière (275 \$)

Notre Église répond aux critères :

\_\_\_ Oui     \_\_\_ Non  
\_\_\_ Oui     \_\_\_ Non

\_\_\_\_\_  
Nom et poste de la personne qui effectue cette demande

\_\_\_\_\_  
Signature :

Les Églises qui ne répondent pas à ces critères peuvent tout de même effectuer une demande de considération pour une situation particulière. Veuillez joindre une lettre qui explique les raisons pour lesquelles l'Église devrait être prise en considération pour obtenir cette aide. Une décision sera rendue dans un délai de deux semaines suivant la réception de cette demande.

---

---

### For Office Use:

Date received: \_\_\_\_\_ Amount qualified for: \_\_\_\_\_

Approved by: \_\_\_\_\_ Account # 1-500-2835-000

Date processed: \_\_\_\_\_ Cheque #: \_\_\_\_\_